AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

222C2238
FR0010478248-FS0233

23 septembre 2022

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ATARI

(Euronext Paris)

Complément à D&I 222C0771 du 5 avril 2022

Par courrier reçu le 23 septembre 2022, la société de droit américain (Etat du Colorado) Irata LLC[1] (7424 S University Blvd Unit E #207, Centennial, Colorado 80122, USA), a modifié sa déclaration d'intention comme suit :

« La société Irata LLC déclare :

M. Wade J. Rosen agit seul et envisage de poursuivre des acquisitions d'actions d'ATARI selon les conditions des conditions de marché ;

M. Wade J. Rosen envisage désormais d'acquérir le contrôle d'ATARI ;

Dans ce cadre, des discussions sont en cours entre Irata LLC et ATARI concernant un possible projet d'offre publique volontaire qui serait déposé par Irata LLC sur les titres ATARI non déjà détenus par Irata LLC. Irata LLC précisé que les discussions en cours n'ont pas encore abouti et qu'elle informera l'AMF et le marché dès qu'un accord relatif à une telle offre aura été trouvé.

Le projet de prise de contrôle d'ATARI par M. Wade J. Rosen s'inscrit dans sa volonté de soutenir la stratégie d'ATARI.

Le reste de la déclaration d'intention publiée reste inchangée. »

[1] Contrôlée par M. Wade J. Rosen.